

Domaine Santé

Filière Sage-femme

Femmes et santé en gynécologie

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2011.F.13

Degré d'études : ☐ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : 63 h

Temps de travail personnel encadré : 22 h

Temps de travail personnel individuel : 21 h

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☒ Avoir suivi les modules de 1^{ère} année ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

Compétence Ab3 :

Elles/ils détectent les processus pathologiques, argumentent leurs actions autonomes et spécifiques, et assument en collaboration interprofessionnelle les interventions de soins diagnostiques, thérapeutiques et palliatives.

Compétence Bb1 :

Elles/ils pratiquent une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.

Compétence. Bb4 :

- Elles/ils utilisent les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'expriment dans un langage accessible et emploient de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

Compétence Cb1 :

Elles/ils conduisent une collaboration professionnelle et interprofessionnelle efficace dans le champ socio-sanitaire en tenant compte des compétences de chacun pour une offre en soin optimale auprès des femmes, des enfants et de la famille, tout en affirmant leur rôle professionnel.

Compétence Eb1 :

- Elles/ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

Compétence Fb1 :

- Elles/ils analysent et conçoivent leurs propres processus de formation en argumentant, en questionnant, et en ancrant leurs décisions dans des données probantes pertinentes et spécifiques à la profession.

Compétence. Gb2 :

- Elles/ils déterminent leurs actions à l'intérieur d'un cadre légal, reconnaissent et énoncent les limites de leurs compétences propres. Elles/ils détectent les situations qui nécessitent une collaboration professionnelle avec d'autres acteurs et actrices du système de santé.

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ Interventions professionnelles – D1 | ☒ Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | ☒ Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| ☐ Professions, institutions et organisations – D2 | ☒ Sciences de la santé – D5 | ☐ Projet de formation et projet – D7 |
| ☒ Individus, cultures et sociétés – D3 | | professionnel |

D1 Interventions professionnelles

Regroupe les enseignements et dispositifs de formation relatifs aux cadres conceptuels et à la méthodologie spécifique des diverses professions. Inclut des méthodologies variées comme la clinique (clinical assessment), l'observation, les entretiens, la relation d'aide, la déontologie, l'éthique, la maîtrise de l'implication personnelle dans les actes professionnels.

D5 Sciences de la santé

Enseignements et dispositifs de formation relatifs aux multiples déterminants de la santé, aux notions d'équilibre et de déséquilibre, incluant les savoirs contributifs nécessaires à une offre en soins ou une prise en charge spécifiques.

Objectifs généraux du module

A la fin du module, l'étudiant est capable de:

- Expliquer les grands cycles de vie chez la femme en lien aux modifications physiologiques : puberté, fertilité, ménopause.
- Participer à l'éducation et à la promotion de la santé des femmes en tenant compte de son contexte bio psycho social et spirituel
- Pratiquer l'examen gynécologique de base
- Informer la femme des différents modes de contraception en se basant sur des données scientifiques actualisées afin de lui permettre de faire un choix éclairé
- Inclure lors du recueil de données anamnestiques la dimension de la sexualité, en faisant preuve de tact et de sensibilité, et en s'appuyant sur des connaissances en lien à la physiologie de la sexualité et la dynamique du couple.
- Orienter vers un réseau de soin approprié un couple présentant une problématique sexuelle et/ou relationnelle.
- Accompagner en maternité les couples ayant présenté une problématique de stérilité de manière éclairée et sensible
- Connaître les aspects médicaux, psychologiques et légaux de l'IVG afin de prendre en soin de manière appropriée les femmes vivant cette problématique
- Reconnaître/observer et évaluer les signes cliniques des différentes pathologies telles que : la fausse-couche du 1^{er} trimestre, les troubles du cycle, les infections gynécologiques, les prolapsus, la GEU, les tumeurs et cancers gynécologiques, et connaître les axes des différentes prises en charge
- Déterminer le degré d'urgence lors de situations telles que les hémorragies et les douleurs abdominales, et les prendre en charge en s'appuyant sur des connaissances théoriques pertinentes et sous supervision médicale
- Pratiquer des soins pré et post-opératoire de qualité dans le domaine de la gynécologie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

cf. plan de cours/module

1. Connaissances théoriques : Les examens en gynécologie, la puberté, la ménopause, les troubles du cycle, l'IVG, la contraception, les tumeurs du sein, les infections du tractus génital haut et bas, santé des femmes et microbiote, la stérilité, les tumeurs en gynécologie, les prolapsus, la fausse-couche du 1^{er} trimestre, la GEU, les maladies du trophoblaste, les urgences en gynécologie, les perturbateurs endocriniens.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
2. Travail accompagné finalisé par un test formatif
3. Séminaire sur la sexualité
4. Séminaire sur la stérilité
5. Atelier pratique de l'anamnèse contraceptive
6. Atelier pratique de l'examen gynécologique
7. Analyse de situations et vignettes cliniques : le microbiote, la contraception, les infections, les urgences gynécologiques,

Exigences de fréquentation :

80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratiques - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles – Séminaires.

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Un examen écrit en semaine 23

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante

Les exigences de fréquentation mentionnées ci-dessus au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3,5 et 3,9) au module ☐ Pas de remédiation

- Modalités : Si l'examen écrit (A) est insuffisant : un nouvel examen écrit est réalisé et déterminé par la référente du module

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible. Un évaluateur supplémentaire peut être requis en cas de remédiation.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance.

7. Bibliographie principale

Lansac J., Lecomte P., Marret H. (2018) *Gynécologie pour le praticien*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson

Serfaty D. (2016) *Contraception*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson

Une bibliographie spécifique sera donnée lors des unités d'enseignement

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Anne GENDRE

Enseignants : Enseignants de la HEdS et enseignants vacataires

Descriptif validé le 31 janvier 2022 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière